

Didier Bée élu à la tête du syndicat qui gère les déchèteries du secteur

Audomarois. Maire de Zudausques, Didier Bée a été élu président du syndicat mixte Lys-Audomarois (SMLA), qui gère les six déchèteries de l'Audomarois, ainsi qu'une compostière et un centre de tri. Il sera épaulé par une équipe resserrée de cinq vice-présidents.



Anthony Berteloot

Journaliste

aberteloot@lavoixdunord.fr

« J'essaierai d'être à la hauteur de la mission que vous m'avez confiée au nom des deux présidents d'intercommunalité. » Élu président du syndicat mixte Lys Audomarois (SMLA), l'entité qui gère les déchèteries de l'Audomarois au nom de la CAPSO et de la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL), Didier Bée a joué la carte de l'humilité après son élection (25 voix pour et 5 votes blancs ou nuls). Élu depuis 2014, il a indiqué qu'il avait « quelques expériences à mettre au service du collectif ». Actuellement directeur des services de la communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois, il s'apprête à prendre sa retraite. Et se dit ainsi disponible pour « participer à la réduction du millefeuille administratif », et, « au-delà, à préparer la suite de manière sereine, en prenant en compte le service aux usagers et les conditions de travail des agents. »

Depuis plusieurs années, beaucoup se posent la question de la

pertinence de cette structure dans un contexte de remise à plat de la gestion des déchets dans le secteur. Déjà, le nombre de neuf vice-présidents (rémunérés) des derniers mandats a été remis en cause : « Il m'a été demandé de proposer cinq postes », a indiqué le vice-président de la CCPL, tout juste installé dans le fauteuil de président du SMLA. Les cinq postes ont été approuvés, puis distribués.

Absence

La première vice-présidence est revenue au maire de Racquinghem, Jean-Luc Demaire (25 voix, 5 bulletins blancs), la deuxième à Christophe Cornette, maire de Moringhem (26 voix, 4 blancs), la troisième à Florence Wozny, adjointe au maire d'Aire-sur-la-Lys (23 voix, 7 blancs). Celle-ci, éconduite des vice-présidences de la CAPSO il y a quelques semaines, voit là de quoi se consoler un peu. Le quatrième poste a été plus disputé. Samuel Dubello, maire d'Audinthen, proposé, a peut-être payé son absence pas formellement excusée mardi soir. Le maire d'Heuringhem, Stéphane Dégremont, s'est présenté et a raflé la mise d'un cheveu (12 voix contre 11, et 7 bulletins blancs).



La déchèterie d'Arques est l'un des six équipements de l'Audomarois.

Enfin, Patrick Tillier, maire de Saint-Martin-lez-Tatinghem, a été proposé pour le dernier poste disponible. Il a été élu avec 22 voix contre 8 blancs. Sophie Warot, adjointe à Éperlecques et qui disparaît du bureau sans avoir été proposée ni s'être présentée elle-même, n'a pas caché son mécon-

tement à l'intéressé, que l'ordre alphabétique avait placé à son côté, réélu maire en mars dernier dans un contexte tendu. ●

+ Le SMLA, c'est quoi ?

Il gère les **6 déchèteries** des 130 000 habitants de l'Audomarois (89 communes) à Longuenesse, Arques, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Aire-sur-la-Lys, Dennebrœucq et Lumbres.

Ces sites ont compté **435 000** passages en 2025 et accueilli près de 34 000 tonnes de déchets.

Le syndicat gère **1 compostière** à Saint-Omer (qui a traité 8 700 tonnes de déchets verts en 2025 et près de 6 000 tonnes à l'extérieur).

Il possède **1 centre de tri** à Arques qui a admis 6 400 tonnes de matières via les poubelles jaunes, en 2023.

Sa gestion est confiée à l'entreprise d'insertion Récup'Aire.

Le SMLA emploie **19 gardiens et chauffeurs** ; ainsi que **4 agents** administratifs et techniques.